

> Intitulé de l'emploi

## Conducteur de véhicules poids lourds

> Autres appellations

- Chauffeur poids lourds
- Chauffeur routier

> Définition synthétique

Le conducteur de véhicules poids lourds assure la conduite, en toute sécurité, de véhicules de type poids lourds (supérieur à 3,5 tonnes) destinés à réaliser l'ensemble des travaux de transports relatifs aux voies publiques, déchets urbains, réseaux d'éclairage, routiers, d'eau et d'assainissement, etc.

Il assure l'entretien courant du véhicule et peut être amené à charger et décharger la marchandise.

> Activités principales

- Conduite et manœuvres d'un véhicule poids lourd sur la voie publique et sur les chantiers
- Mise en œuvre des outils propres à la spécification du véhicule
- Application des règles de sécurité, hygiène, environnement
- Contrôle et maintenance préventive du véhicule
- Lavage du véhicule

> Compétences requises

**Savoir :**

- Permis poids lourds
- Principes courants de fonctionnement des moteurs et des véhicules
- Règles de sécurité et de prévention

**Savoir-faire :**

- Manœuvrer un véhicule avec dextérité et précision
- Détecter les dysfonctionnements du véhicule
- Contrôler un niveau d'huile, une pression, une tension...

**Comportements professionnels :**

- Rigueur
- Responsabilité dans la conduite du véhicule
- Autonomie et sens de l'organisation
- Réactivité et rapidité en présence d'un événement soudain

> Conditions particulières d'exercice

- Horaires atypiques
- Position assise

> Tendances d'évolution

**Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :**

- Évolution du Code de la route
- Développement de nouvelles technologies (outils de travail et systèmes d'assistance à la conduite)

**Impacts sur l'emploi (qualitatif) :**

- Formation constante aux nouveaux outils de travail ainsi qu'à la nouvelle réglementation (Code de la route)

> Proximité avec d'autres emplois